

**RAPPORT N°22 : Tarification de nouvelles prestations de l'abattoir**

Monsieur le Président expose :

Afin de pouvoir répondre aux demandes des usagers, Monsieur le Président de la Régie intercommunale, sur proposition du Conseil d'exploitation réuni le 21 mars 2023, propose de développer de nouvelles prestations selon la tarification suivante :

Nouvelles prestations	
Mise en quartiers Gros bovins	15,00 € HT
Traitement des tripes Gros bovins /tête	10,00 € HT
Cuisson pieds + tête veaux	9,50 € HT / tête
Traitement fraise de veaux	7,75€ € HT / tête
Transport frigorifique	0,40€ / kg jusqu'à 150 kg de carcasse
Transport frigorifique	0,30€/ kg de 150 à 350 kg de carcasse
Gestion des factures	5,5 € HT / facture

Sur proposition du Conseil d'exploitation de la régie,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- de valider la proposition du Conseil d'exploitation de l'abattoir concernant l'évolution de la grille tarifaire ci-dessus applicable à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.